



Rapport d'activité

2016



ava

association Vaudoise des archivistes

# **Association vaudoise des archivistes**

**17<sup>ème</sup> rapport d'activité 2015**

**Avril 2016**

**Couverture** : Musée botanique de Lausanne : Part d'herbier d'Edelweiss (*Leontopodium alpinum* Cass.) Collectée par Eugène Rambert en 1847 sur la Tour de Mayen, au-dessus de Leysin. L'altitude de 7000 pieds (correspond à 2130 m), soit environ 200 m sous le sommet. La récolte de cette espèce est désormais interdite en Suisse, même si on peut encore la trouver abondamment sur les crêtes calcaires des Préalpes vaudoises. Elle a en revanche un statut de "menacé" dans le Jura.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'association :

Association vaudoise des archivistes  
Case postale 51  
CH-1001 Lausanne

[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)

[ava@archivistes.ch](mailto:ava@archivistes.ch)

CCP : 60-377052-4

### Cotisations

- Membre individuel Fr. 30.-- par an
- Membre collectif et institution Fr. 90.-- par an
- Membre étudiant / chômeur Fr. 20.-- par an

# Rapport d'activité 2015

## Table des matières

• Informations générales	1
• Table des matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ? »	3 - 4
• Membres du comité	5 - 6
• Membres de l'Association au 31.12.2015	7 - 12
• Rapport d'activité 2015	13 - 14
• Comptes 2015 et rapport du trésorier	15 - 16
• Budget 2017	17
• Le rôle des jardins botaniques et de leurs collections dans la médiation et la recherche scientifique	18 - 20
• Le patrimoine immatériel	21 - 22
• La mesure des dimensions de la qualité des archives électroniques (prix AVA 2015 ex-aequo)	23 - 24
• Implémentation d'un nouveau système de gestion des documents au service d'urbanisme, des travaux publics et d'énergie de la Ville de Meyrin (prix AVA 2015 ex-aequo)	25 - 26
• GT Utilisateurs d'AtoM	27 - 29
• Règlement du prix AVA	30
• Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	31
• Bulletins de commande de brochures	32

## **CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?**

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,  
CRÉÉE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :**

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

**NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- Journées thématiques de formation – information, visites
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Soutien au Groupe de travail Utilisateurs AtoM qui offre aux communes une plateforme partagée pour saisir, gérer et mettre en ligne leurs inventaires sur [www.inventaires.archivescommunales-vd.ch](http://www.inventaires.archivescommunales-vd.ch) au moyen du logiciel professionnel AtoM. Plus d'informations sur [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch)

## **L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE**

- **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

**L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER**

**À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC**

**LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX**

**QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER**

**LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON**

## Membres du comité

### Présidente

**Mme Fabienne Chatelan**

Archives communales de Morges  
Chemin du Banc-Vert 5A  
1110 Morges

Tél. 021 828 04 16  
Fax 021 828 04 15  
archives@morges.ch

### Vice-présidente

**Mme Cristina Bianchi**

Archives de la Ville de Pully  
Avenue du Prieuré 2  
Case postale 63  
1009 Pully

Tél. 021 721 35 52  
Fax 021 721 31 15  
cristina.bianchi@pully.ch

### Trésorier

**M. Frédéric Sardet**

Archives de la Ville de Lausanne  
Rue du Maupas 47  
1004 Lausanne

Tél. 021 315 69 10  
Fax 021 315 21 20  
frederic.sardet@lausanne.ch

### Membres

**Mme Seyena Ahonyo**

Loterie Romande  
Rue Marterey 13  
Case postale 6744  
1002 Lausanne

Tél. 021 348 13 13  
seyena.ahonyo@loro.ch

**Mme Lorraine Filippozzi**

Archives communales  
Ville de Vevey  
Rue du Lac 2  
1800 Vevey

Tél. 021 925 34 47  
lorrainefilippozzi@gmail.com

**Mme Catherine Guanzini**

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains  
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi  
Case postale 355  
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423 62 10  
catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

**Mme Caroline Neeser**

Cinémathèque suisse  
Centre d'archivage  
Chemin de la Vaux 1  
1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 67  
Fax 058 800 03 90  
[caroline.neeser@cinematheque.ch](mailto:caroline.neeser@cinematheque.ch)

**Secrétariat et comptabilité :**

Valérie Bornand  
Chemin du Mare 12  
1115 Vullierens

valerie.bornand@hotmail.fr

## Membres de l'Association au 31 décembre 2015

### Membres collectifs (23 institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, Mme Maria Costa, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, M. Patrice Tschopp, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des Archives de la Commune de Martigny, Rue des Ecoles 3, 1920 Martigny
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- Association vaudoise des secrétaires municipaux AVSM, M. Pierre-André Dupertuis, Greffe municipal, 1814 La Tour-de-Peilz
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DOCUTEAM Sàrl, M. Baptiste de Coulon, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- JOBIN SA, M. Alain Paz, directeur, Avenue de Provence 10, 1007 Lausanne
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Musée olympique, Quai d'Ouchy 1, Case postale 1121, 1001 Lausanne
- Nestlé S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

## Membres collectifs (147 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	rue du Village 22	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12, CP 133	1170 Aubonne
- Commune d'Avenches	rue Centrale 33, CP 63	1580 Avenches
- Commune de Bassins	place de la Couronne 4	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bercher	pl. du Collège 14, CP 10	1038 Bercher
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	route du Village 45, CP 12	1807 Blonay
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Bourg-en-Lavaux	Rte de Lausanne 2, CP 112	1096 Cully
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	route de Sainte-Croix	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	Maison de Commune	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	rue du Village 1	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	rue du Village 1	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	rue des Fontaines 17	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chavannes-près-Renens	a. de la gare 46, CP 36	1022 Chavannes-près-Renens
- Commune de Chésereux	rue du Vieux-Collège 38	1275 Chésereux
- Commune de Chevroux	case postale 52	1545 Chevroux
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	En Chenaux 8, CP 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1, CP 146	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cuarnens	rte de l'Isle 2	1148 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13, CP 23	1053 Cugy
- Commune de Daillens	rue J.-Villard Gilles 3	1306 Daillens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	ch. de Panlièvre 14, CP 29	1266 Duillier

- Commune de Dully	rte de Bursinel 29, CP 36	1195 Dully
- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Echandens	rue de la Gare 4, CP 77	1026 Echandens
- Commune d'Echichens	route du Village 16	1112 Echichens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens
- Commune d'Essertines/Yverdon	rue du Milieu 7	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etagnières	rue du Bourg 2, CP 17	1037 Etagnières
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège 1	1262 Eysins
- Commune de Faoug	rte de Salavaux 1a	1595 Faoug
- Commune de Fey	rue de l'Ancien Four 6	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Gimel	case postale 68	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4, CP 52	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns	rue Château-Dessus 1, CP 11	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jorat-Menthue	rue du Collège 5	1062 Sottens
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	rue du Collège 1	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	rue de l'Eglise 2	1175 Lavigny
- Commune de Le Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	place du Château 7, CP 14	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	place de la Couronne 1, CP 95	1522 Lucens
- Commune de Lully	Case postale 43	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	rte de Lully 2	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	place du Tilleul 6	1261 Marchissy
- Commune de Method	rue de la Forge 22, CP 52	1438 Method
- Commune de Mézières	rue du Général-Guisan 4, CP 80	1083 Mézières
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montanaire	rue de la Porte 3, CP 80	1410 Thierrens
- Commune de Montherod	rte de Gimel 3	1174 Montherod
- Commune de Montillier	rte de Sugnens 4, CP 50	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle
- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 395	1110 Morges 1

- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège 1	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d' Ollon	Bâtiment administratif, CP 64	1867 Ollon
- Commune d' Ormont-Dessus	Maison de commune	1865 Les Diablerets
- Commune d'Oron	Case postale 35	1607 Palézieux-Village
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Penthérez	rue du Verdet 2	1375 Penthérez
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40, CP 96	1008 Prilly
- Commune de Provence	rue Centrale 2	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège 2	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Roche	Les Saulniers, CP 27	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	place du Bourg 7	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	rue du Record Chauvet 8 a	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	rte du Village 82	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Place Sy-Vieuxville 1, CP 103	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	rue Neuve 10, CP 221	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A, CP 51	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	chemin de l'Ancien Collège	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP 201	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2, CP 12	1036 Sullens
- Commune de Trélex	place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valbroye	rue du Collège 16, CP 56	1523 Granges-Marnand
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	rue du Village 3	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaultion	place de l'Hôtel de Ville 1	1325 Vaultion
- Commune de Vevey	rue du Lac 2, CP 1240	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Vuflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vuflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	route du Village 21 b	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise 6	1115 Vullierens
- Commune de Vully-les-Lacs	rte d'Avenches 11, CP 67	1585 Salavaux
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens

- Commune d' Yverdon-les-Bains
- Commune d' Yvonand
- Commune d' Yvorne

Hôtel de Ville, CP 355  
 av. du Temple 8  
 La Grappe 2

1401 Yverdon-les-Bains  
 1462 Yvonand  
 1853 Yvorne

### **Membres individuels (87)**

- Ahonyo Seyena
- Altenburger-Hasani Joëlle
- Althaus Dominique
- Aubert Jean-Luc
- Aubert Jean-Pierre
- Bally Daniel
- Bardel Philippe
- Béguelin Marcel
- Benoit Sarah
- Bezençon Vincent
- Bize Philippe
- Bourban-Mayor Elisabeth
- Brand Patricia
- Burgy François
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chapuisat Jean-Pierre
- Claudet René
- Codina Roig Marta
- Contesse Eloi
- Cosandey Roland
- Coutaz Gilbert
- D'Amico Daniel
- De Icco Fabrice
- de Mulinen Pascale
- Defferrard Florian
- Denebourg Hélène
- Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Detrey Sophie
- Develey Yvette
- Dubath Jean-Yves
- Ducraux Louis
- Duruz Olivier
- Favez Pierre-Yves
- Favre Jacqueline
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Forestier Pierre
- Freymond Pierre
- Frochaux Pierrette
- Geiser Anne – Cabinet des médailles
- Gilliéron Christian
- Giorgianni Michèle
- Grange Didier
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Le Comte Guy
- Lüthi-Graf Evelyne
- Magnin Eric
- Maillard Jean-Pierre
- Mottier Hélène
- Nestlé SA – Lavanchy Lisane
- Nicod Jean-Marc
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflug Léopold
- Pictet Robert
- Piguet Lucien
- Quinche Nicolas
- Rairoux Elodie
- Raymond Denyse
- Renevier Laurent Christian
- Roch Nadia
- RoCHAT Loïc
- RoCHAT Rémy
- Rugg Marcel
- Seewer Bourgeois Eveline
- Spitale Erard Muriel – mse Conseil
- Steudler Brigitte
- Tâche Fabienne
- Tièche Julien
- Tissot Laurent
- Tosetti Jean-François
- Tourn Christine
- Vuilleumier Christophe
- Yerly José

### **Membre d'honneur (1)**

- Ruth Liniger

Mme Ruth Liniger a été élue membre d'honneur de l'AVA.

Un membre individuel et une commune ont rejoint notre association en 2015.

Deux membres individuels ont quitté l'association en 2015 et un membre est décédé.

Trois communes ont démissionné en 2015.

Un membre étudiant est devenu membre individuel.

### **Statistique des membres :**

Membres collectifs, institutions :	23
Membres collectifs, communes :	147
Membres individuels :	87
Membres étudiants/chômeurs :	0
Membres d'honneur	1
	—
<b>Total membres au 31 décembre 2015</b>	<b>258</b>
=====	===

au 30.06.2001 = 250 membres  
au 25.05.2002 = 256 membres  
au 14.06.2003 = 254 membres  
au 31.12.2004 = 260 membres  
au 31.12.2005 = 264 membres  
au 31.12.2006 = 267 membres  
au 31.12.2007 = 268 membres  
au 31.12.2008 = 260 membres  
au 31.12.2009 = 261 membres  
au 31.12.2010 = 262 membres  
au 31.12.2011 = 258 membres  
au 31.12.2012 = 261 membres  
au 31.12.2013 = 262 membres  
au 31.12.2014 = 261 membres

## Rapport d'Activité 2015

En 2015, le comité s'est réuni à 4 reprises.

Ces dernières années le patrimoine culturel a intégré une notion nouvelle, celle de patrimoine immatériel, en complément du patrimoine matériel, regroupant traditionnellement les monuments et les collections d'objets. La Suisse a ratifié en 2008 la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle s'est engagée à dresser un inventaire et à le mettre à jour périodiquement. Cette mission se réalise progressivement à travers diverses mesures mises en œuvre par les cantons, dont la nouvelle Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel dans le canton de Vaud (LPMI), entrée en vigueur le 1er mai 2015. Dans ce cadre, le comité a souhaité donner une information sur ce thème en organisant une demi-journée intitulée « A la découverte du patrimoine immatériel », le mardi 12 mai 2015 au Musée suisse du jeu à la Tour-de-Peilz. La présentation théorique a été suivie d'une table ronde au cours de laquelle les intervenants ont expliqué en quoi la reconnaissance juridique de ce concept avait de l'importance au sein des institutions qu'ils représentent.

A l'invitation des Archives cantonales vaudoises, le comité a relayé auprès des membres de l'association leur activité organisée sur le thème « Questions d'archivage d'actualité et transversales : état des lieux et développement ». Les participants ont pu prendre connaissance des travaux et projets en cours aux ACV concernant la diffusion des inventaires, l'archivage électronique, et notamment la numérisation des registres cadastraux. La demi-journée a eu lieu le vendredi après-midi 5 juin 2015 aux ACV.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 26 juin 2015 dans les locaux de la Haute école pédagogique de Lausanne (HEPL) à Lausanne (partie statutaire), puis aux Jardins Botaniques de la ville. M. Christophe Randin, conservateur des Jardins botaniques, nous a parlé du rôle des collections vivantes et inertes dans la médiation et la recherche scientifique. Il nous a ensuite présenté les jardins ainsi que les herbiers historiques possédés par l'institution. Enfin, les participants ont pu découvrir en sa compagnie l'exposition "aussi vrai que nature". Un copieux apéritif a clôt cette demi-journée appréciée de tous.

Mme Karine Crousaz, Docteur en Lettres et enseignante de paléographie moderne à l'Université de Lausanne, a animé le cours annuel de paléographie. Cette année le thème portait sur les procès criminels des 16e et 17e siècles, en particulier les procès en sorcellerie. Le cours qui s'est déroulé les jeudis après-midi des 21, 28 octobre et 4 novembre comptait 17 participants.

Cette année, le Prix AVA a été attribué exceptionnellement à deux étudiants, dont les travaux de Bachelor à la HEG, Filière Information Documentaire ont été jugés de qualité équivalente. Le 26 novembre, Mme Lorraine Filippozzi a donc remis le prix à MM. Julien Tièche et Felipe Pedrosa pour leurs travaux intitulés respectivement « La mesure des dimensions de la qualité des archives électroniques : apport des textes normatifs en matière d'archivage électronique à long terme » et

« Implémentation d'un nouveau système de gestion des documents au service d'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la ville de Meyrin (UTE) ».

Cette année, le comité a accordé un soutien financier à deux projets :

2'000 francs ont été attribués à la Fondation vaudoise du Patrimoine scolaire pour soutenir son projet de musée virtuel. La Fondation, dont les collections papier ou les objets sont déposés dans diverses institutions cantonales vaudoises, a pour objectif de les numériser ou de les photographier afin de les mettre à la disposition d'un large public (chercheurs, historiens, élèves).

Une subvention de 1'000 francs a été de nouveau accordée pour la publication MAS ALIS 2012-2014 sous forme électronique et en open access. Elle regroupe les meilleurs travaux de master réalisés dans le cadre du Programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie sciences de l'information. Ce programme de formation continue est proposé conjointement par les Universités de Berne et de Lausanne.

Fabienne Chatelan  
Présidente

## Bilan au 31 décembre 2015

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,050%)	20'412.92	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « E-Deposito » (0.625%)	54'253.65	
1010 Compte de chèque 12-321564-5 « Panorama 2 »	6'918.85	
1020 Impôt anticipé à récupérer	94.25	
1051 Débiteurs membres	240.00	
1300 Actifs de régularisation	500.00	
2000 Panorama 2		6'918.85
2100 Passifs de régularisation		1'200.00
Capital au 01.01.2015	68'154.89	
2400 Bénéfice de l'exercice 2015	<u>6'145.93</u>	
2500 Capital au 31.12.2014		74'300.82
	82'419.67	82'419.67
	82'419.67	82'419.67

## Compte de pertes et profits du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600 Cotisations des membres		18'150.00
610 Dons des membres		1'349.00
620 Ventes brochures		130.00
630 Intérêts sur CCP		69.40
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	1'316.50	
405 Impressions (rapport annuel, adhésions AVA, etc.)	2'003.35	
410 Frais de séances comité	317.10	
415 Activités et manifestations y compris AG : - Cours de Paléographie	1'386.15	
416 Prix AVA	1'200.00	
420 Ports et taxes postales	1'135.18	
425 Site Internet <a href="http://www.archivistes.ch">www.archivistes.ch</a>	188.90	
430 Cotisations aux associations	250.00	
435 Achat matériel de bureau/mise à jour logiciel	246.45	
440 Salaires	3'500.00	
450 Soutiens	2'000.00	
460 Divers frais	8.84	
	13'552.47	19'698.40
490 Bénéfice net	6'145.93	
	19'698.40	19'698.40
	19'698.40	19'698.40

## Rapport du trésorier – Exercice 2015

Sans surprise, l'exercice s'est clôturé avec un bénéfice net. En 2015, ce bénéfice est de Sfr. 6'145.93, comparable à celui enregistré en 2014. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2015 avec Sfr. 68'154.89 se monte à Sfr 74'300.82 au 31 décembre 2015.

Depuis l'exercice 2009, le budget de l'AVA est géré de manière équilibrée et parfaitement maîtrisée. Le résultat de l'exercice est conforme aux attentes.

Le volume des recettes reste stable avec plus de 18'000 francs de cotisations. En 2015, une recette exceptionnelle de Sfr. 1'200.- a été enregistrée pour le soutien à l'organisation de l'Assemblée générale de l'AAS à Lausanne en 2014.

Faute d'avoir pu départager deux étudiants, le prix AVA a été exceptionnellement versé à double soit au total Sfr. 1'200.-; ces écritures ont été passés en transitoires, les versements n'ayant pas été effectués avant la clôture de l'exercice.

Les frais salariaux sont stables (26% des dépenses) alors que les frais administratifs, notamment postaux représentent 20% des dépenses.

Autres dépenses récurrentes : les frais d'édition du rapport annuel (15% des dépenses) et les activités de formation information (10%).

Au chapitre des soutiens, on citera celui accordé à la Fondation pour le patrimoine scolaire du pays de Vaud (Sfr. 2'000.-) pour la mise en place de son musée virtuel.

A relever enfin que le projet Panorama 2 apparait toujours dans le bilan, en lien avec la quote-part versée par les communes participantes au projet. Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un compte spécifique, en accord avec le comité de l'AVA.

Frédéric Sardet  
Trésorier

## Budget pour l'année 2017

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016

	<b>Budget 2017</b>	<b>Comptes 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>
<b>Recettes</b>			
600 Cotisations des membres	<b>18'230.00</b>	18'150.00	18'230.00
610 Dons des membres	<b>50.00</b>	1'349.00	140.00
620 Ventes brochures	<b>0.00</b>	130.00	100.00
630 Intérêts sur CCP	<b>150.00</b>	69.40	158.60
<i>Total des recettes</i>	<b>18'430.00</b>	19'698.40	18'628.60
<b>Dépenses</b>			
400 Frais de bureau	<b>1'000.00</b>	1'316.50	148.00
405 Impression dossiers/rapport	<b>2'000.00</b>	2'003.35	2'017.95
406 Projet « archives privées »	<b>6'000.00</b>	0.00	0.00
410 Frais de séances comité	<b>500.00</b>	317.10	407.40
415 Activités et manifestations y compris AG	<b>1'500.00</b>	1'324.15	1'596.60
416 Prix AVA	<b>600.00</b>	1'200.00	600.00
420 Ports et taxes postales	<b>1'300.00</b>	1'135.18	938.46
425 Site Internet <a href="http://www.archivistes.ch">www.archivistes.ch</a>	<b>5'000.00</b>	188.90	195.50
430 Cotisations aux associations	<b>250.00</b>	250.00	250.00
435 Achat matériel de bureau	<b>0.00</b>	0.00	0.00
440 Salaires	<b>3'500.00</b>	3'500.00	4'000.00
450 Soutiens divers	<b>4'000.00</b>	2'000.00	1'500.00
460 Divers	<b>1'000.00</b>	317.29	8.40
<i>Total des charges</i>	<b>26'650.00</b>	13'552.47	11'662.31
Solde pour balance : bénéfice/perte	<b>- 8'220.00</b>	6'145.93	6'966.29

## **Le rôle des jardins botaniques et de leurs collections dans la médiation et la recherche scientifique, illustré par les Musée et Jardins botaniques cantonaux**

Répartis sur les sites de Lausanne et de Pont-de-Nant, les Musées et Jardins botaniques cantonaux (MJBC) sont responsables de la gestion de collections vivantes et inertes. Ils dépendent du Service des Affaires culturelles (SERAC) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

### **Au cœur de la Ville, le Jardin botanique de Lausanne**

Le Jardin botanique de Lausanne est un îlot vert de deux hectares entre la gare et les rives du Léman. Plus de 6000 espèces y ont été cultivées depuis sa création en 1946. Cependant, la colline de Montriond n'est pas son emplacement historique et il aura fallu quelques déménagements depuis 1876 pour que le Jardin botanique trouve sa place définitive. Les plans du jardin actuel ont été dessinés par le célèbre architecte Alphonse Laverrière et la construction paysagère réalisée par Charles Lardet. Il est inscrit à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, ainsi qu'à l'inventaire suisse des jardins historiques d'importance nationale.

Au-delà de sa valeur paysagère, le Jardin botanique de Lausanne offre aussi, grâce à ses collections vivantes, de nombreuses opportunités pour la médiation scientifique. Ainsi, les étudiants de biologie de l'Université de Lausanne prennent possession du Jardin des plantes médicinales à un rythme hebdomadaire durant le semestre de printemps pour y apprendre la systématique des plantes. La collection de plantes carnivores (la plus étoffée de Suisse) et celle de plantes succulentes permettent à un public plus jeune de comprendre l'adaptation des végétaux à des environnements extrêmes. Finalement, les élèves de classes lausannoises pourront évaluer l'impact du changement climatique en observant le développement des espèces de l'Arboretum dans le cadre du programme de sciences participatives Phenoclim, (<http://phenoclim.org/fr>) dès le printemps 2016.



*Les rossolis sont de petites plantes insectivores appartenant au genre Drosera et cultivées à Lausanne.*

## Aux portes des Alpes, le Jardin alpin de Pont-de-Nant - La Thomasia

Une des missions importantes des jardins botaniques consiste en la conservation des espèces. De par leur climat particulier, les jardins alpins sont des lieux privilégiés pour la culture *ex situ* de plantes rares et menacées d'altitude, dans un but de renforcement de populations ou de réintroduction. Ces actions ponctuelles permettent aussi de sensibiliser les visiteurs à la conservation des espèces, à l'instar des collections permanentes présentant cette problématique. Ainsi, des tests de multiplication de la saxifrage dorée (*Saxifraga hirculus*) sont entrepris à Pont-de-Nant en vue de sa réintroduction dans les marais du Jura vaudois.



Collecte de graines de saxifrage dorée dans le Jura par la jardinière botaniste Rebecca Leimgruber, accompagnée de deux stagiaires. Les graines sont utilisées pour la multiplication *ex situ* de la saxifrage à Pont-de-Nant.

## Les collections inertes du Musée botanique cantonal

Le Musée botanique cantonal voit son origine en 1824. Actuellement, un million d'échantillons d'herbier, dont plusieurs centaines de types nomenclaturaux, y sont conservés sur deux kilomètres de rayonnages. Il possède deux importants herbiers historiques: celui de Johann-Christoph Schleicher (1770-1834) et celui de Jean-François Gaudin (1766-1833).

L'herbier de ce dernier contient 163 types nomenclaturaux qui servent de références au niveau mondial pour l'identification de ces espèces. Le Musée conserve aussi douze herbiers peints dont le plus ancien, celui de Rosalie de Constant (1758-1834), contient 1245 aquarelles.



Coqueret alkéenge (*Physalis alkekengi*) peint par Rosalie de Constant.

La bibliothèque contient actuellement plus de 36'000 ouvrages et quelque 35'000 gravures. La collection couvre l'ensemble de la biologie végétale. Elle conserve aussi plus de 3'500 titres publiés avant 1901. Cette collection compte nombre d'ouvrages importants de l'histoire de la botanique dont les plus anciens datent de 1531. On y trouve notamment une cinquantaine d'ouvrages de Linné et les œuvres des de Candolle.

Bien que désignées comme inertes, les collections d'herbier recèlent un grand potentiel d'information pour les chercheurs en biologie. Lorsque les positions des lieux de collecte des espèces sont placées sur des cartes, les chercheurs peuvent ainsi reconstruire l'évolution de leur distribution géographique depuis le XVIIIème siècle. Parallèlement, des analyses génétiques sur les spécimens d'herbier permettent de reconstruire l'état de santé de populations d'espèces menacées dans le temps et d'estimer les effets de la fragmentation ou la destruction d'habitats.

En conclusion, les collections vivantes et inertes des musées et des jardins botaniques peuvent devenir des outils puissants pour la médiation et la recherche en biologie, en particulier lorsqu'elles sont utilisées avec des techniques de pointe comme la génétique ou la géostatistique. Les observations faites dans les jardins ou des réseaux de jardins à court et moyen termes constituent également des moyens de suivis du changement climatique et de sensibilisation à l'environnement.

5 janvier 2016

Christophe Randin,  
Conservateur des collections, MJBC  
François Felber,  
Directeur des MJBC

# Le patrimoine immatériel

## Le patrimoine : une notion en mouvement

Lorsque le ministre français Jacques Lang a initié les *Journées du patrimoine*, en 1984, la question ne se posait pas : qui pensait « patrimoine », pensait nécessairement patrimoine bâti, voire objets des musées. Mais depuis, la notion de patrimoine a connu une incroyable extension : on parle en effet aujourd'hui de patrimoine de la danse, de patrimoine littéraire, naturel, documentaire, culinaire... immatériel enfin.

Cette dernière notion est probablement celle qui est la plus étrangère au monde culturel occidental. Elle est en effet née en Asie, qui connaît depuis longtemps les idées de « porteurs de biens culturels importants » ou de « chefs-d'œuvre humains vivants », et qui porte une attention particulière à la transmission des savoirs et des savoir-faire. Cette mise en communication de deux manières de penser le patrimoine (via le concret ou l'immatériel) s'est faite par l'intermédiaire de l'UNESCO et de ses listes du patrimoine mondial.

## Le patrimoine immatériel

Peut-on le formuler ainsi ? C'est de la matière qu'a émergé l'immatériel. Peu après la création de la Liste du patrimoine mondial culturel et naturel, en 1972, des voix se sont élevées pour réclamer la possibilité d'inscrire aussi des traditions et des fêtes qui ne pouvaient s'appuyer sur aucun site construit. Très vite aussi, cette liste montre un clair déséquilibre entre les inscriptions d'Europe et d'Amérique du nord – nombreuses – et celles des autres régions du monde. L'UNESCO commence donc à réfléchir à une manière de pouvoir tenir compte des manifestations culturelles non matérielles. Cette réflexion aboutit, en 2003, à la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Deux listes sont alors créées : une liste de sauvegarde urgente et une liste représentative. En mai 2015, la première comptait 38 éléments – dont la calligraphie mongole et l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre – et la seconde 314 – dont la culture et la tradition du café turc, l'art de la plaisanterie en Ouzbékistan ou la danse rituelle au tambour royal au Burundi.

Ces exemples l'expliquent déjà, le patrimoine culturel immatériel comprend donc aussi bien des coutumes que des gestes, des savoirs que des représentations. Il donne un sentiment d'identité à celui qui le pratique et l'UNESCO met un fort accent sur sa vitalité et les moyens de sa transmission. Ici, le patrimoine immatériel se distingue clairement du patrimoine tel qu'on le pense volontiers en Occident : il doit être vivant, garder du sens pour ses détenteurs ou praticiens, de la pertinence pour la société actuelle. Mais, au-delà des traditions partagées, chacun a son propre patrimoine culturel immatériel ; au point que personne ne peut décider pour quelqu'un d'autre ce qui en fait ou non partie. Il ne peut donc ni être pensé comme statique ni conservé sous cloche.

## Inventaires vaudois et suisses

Consultable sur internet ([www.patrimoine.vd.ch/immateriel](http://www.patrimoine.vd.ch/immateriel)), l'inventaire vaudois compte à ce jour un peu plus de 70 traditions et savoir-faire recensés. Mais il n'est pas clos et chacun peut demander un ajout. L'Office fédéral de la culture (OFC) gère la liste suisse des traditions vivantes.

Elle recense actuellement, dans une sorte de grande énumération à la Prévert, 167 traditions, dont 10 sont considérées comme valables pour toute la Suisse : jouer au jass, manger la fondue, construire en pierres sèches, jouer du cor des Alpes et/ou du büchel, la musique de cuivres, la fête fédérale de lutte, le tir fédéral en campagne, la vie associative, l'art du design graphique et de la typographie, ainsi que la culture du consensus et de la démocratie directe. Vous reconnaissez-vous dans ces traditions ?

De cette liste, l'OFC a sélectionné 8 traditions qu'il compte inscrire dans les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO pour représenter la Suisse. Il s'agit de la Fête des Vignerons, du Carnaval de Bâle, des Processions de la semaine sainte à Mendrisio, du yodel, de la saison d'alpage en Suisse, de la gestion des risques d'avalanches, des savoir-faire de la mécanique horlogère et du design graphique et typographique suisse. Le processus étant lent aussi bien du côté helvétique que du côté de l'UNESCO, la première inscription déposée – la Fête des Vignerons – recevra sa validation à fin 2016.

En janvier 2016, l'OFC a lancé le processus de réactualisation de la Liste des traditions vivantes en Suisse, suivant en cela les attentes de l'UNESCO, qui demande de réévaluer les inscriptions tous les six ans. D'ici à 2018, il s'agira de confirmer les inscriptions existantes, de retirer les traditions « mortes », voire d'ajouter de nouvelles entrées. Tout un chacun peut participer à la réflexion et proposer les traditions qui lui tiennent à cœur en allant consulter le site de l'OFC : <http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/05708/index.html?lang=fr>

### **Une nouvelle loi vaudoise**

Le 1<sup>er</sup> mai 2015 est une date importante pour la culture dans le canton de Vaud. Elle marque en effet l'entrée en vigueur de deux nouvelles lois venues remplacer la *Loi sur les activités culturelles* de 1978. Ces deux lois désenchevêtrent la partie des arts vivants et de la création artistique et les questions liées au patrimoine.

Pionnière, la *Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel* définit les missions des institutions culturelles du canton (musées et bibliothèque cantonaux), tout en donnant un cadre légal à l'Etat – et spécialement au Service des affaires culturelles – pour ce qui touche au patrimoine mobilier en mains privées ainsi que pour les traditions et savoir-faire du patrimoine immatériel. Recensement et inventaire, conseils spécialisés et soutien financier sont désormais possibles pour des objets mobiliers d'importance cantonale et les manifestations du patrimoine immatériel vaudois.

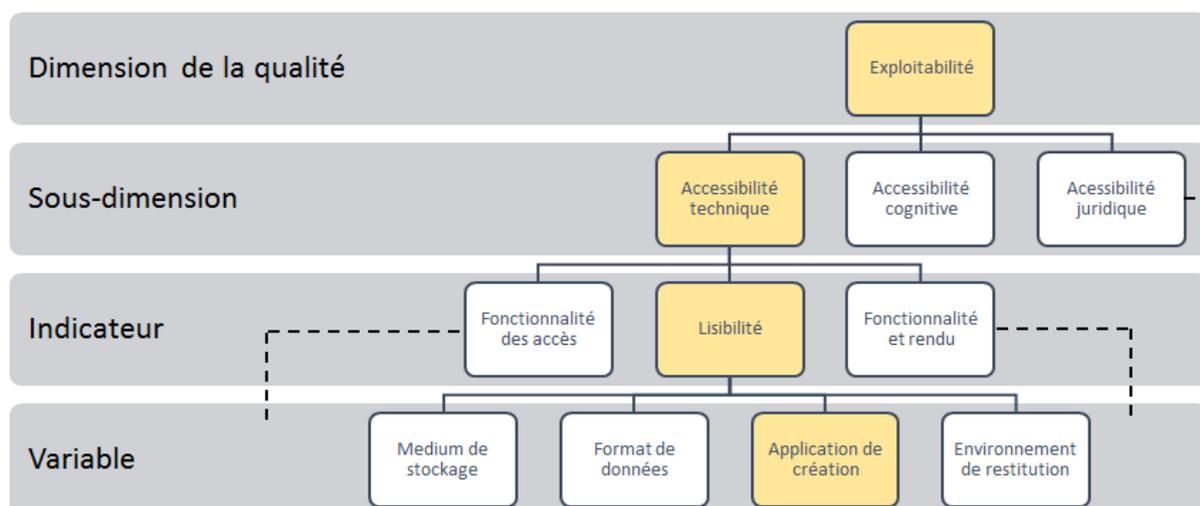
Une Commission cantonale et deux postes à temps partiel de Conservateur du patrimoine immatériel et de Coordinateur du patrimoine mobilier ont été créés. Ils apportent la preuve qu'en matière de patrimoine aussi, l'innovation est possible.

Ariane Devanthery,  
Conservatrice du patrimoine immatériel, Vaud

## La mesure des dimensions de la qualité des archives électroniques : apport des textes normatifs en matière d'archivage électronique à long terme<sup>1</sup>

Ce travail a principalement pour but de mener une réflexion théorique sur l'apport des normes et standards en matière d'archivage électronique à long terme dans la mesure de la qualité des archives. Au travers d'une revue de la littérature, différents éléments propres à la qualité des archives ont été identifiés, explicités et organisés selon un cadre conceptuel issu de contributions sur le sujet. Afin de juger de leur pertinence, ces éléments ont été associés à des variables et à des questions de mesure, puis opérationnalisés.

Si le concept de qualité a donné lieu à de nombreuses contributions, celui de qualité des archives n'a que peu été étudié. Deux types de sources ont été utiles pour discerner ces qualités : la littérature explicite, qui s'est intéressée spécifiquement au sujet, et les normes de système de management ISO 30300-30301 et ISO 15489. Cette dernière, par exemple, identifie quatre qualités associées aux archives : la fiabilité, l'authenticité, l'intégrité, et l'exploitabilité.



*Variable Application de création*

Une fois le cadre conceptuel défini dans ses niveaux supérieurs (dimension, sous-dimension, indicateur), l'analyse des normes et standards en matière d'archivage électronique à long terme a permis l'émergence des variables nécessaires à la mesure proprement dite. A cette fin, trois textes normatifs ont été retenus : le modèle de référence OAIS, le standard d'encodage et de transfert de métadonnées METS, et enfin le dictionnaire de données pour les métadonnées de préservation PREMIS.

Afin de juger de la pertinence du cadre conceptuel, une opérationnalisation a finalement été effectuée. Dans ce but les qualités et leurs variables associées ont été mises en relation avec des questions de mesure.

<sup>1</sup> [https://doc.rero.ch/record/258018/files/TDB\\_Tieche\\_Julien.pdf](https://doc.rero.ch/record/258018/files/TDB_Tieche_Julien.pdf)

Afin de permettre la mesure effective, des niveaux de qualité leurs ont été attachés. Le tout a été présenté sous forme de grille de mesure.

2 Exploitabilité	
2.1 Accessibilité technique	
2.1.2 Lisibilité	
Une information permet-elle de renseigner sur l'application de création de l'objet numérique ?	
Niveaux de qualité	Variable application de création
1	Information concernant l'application de création inexistante
2	Information concernant l'application de création renseignée
3	Information concernant l'application de création renseignée avec la date de création
<pre>&lt;premis:creatingApplication&gt;   &lt;premis:creatingApplicationName&gt;Gimp&lt;/premis:creatingApplicationName&gt;   &lt;premis:creatingApplicationVersion&gt;2.8&lt;/premis:creatingApplicationVersion&gt;   &lt;premis:dateCreatedByApplication&gt;201502141030&lt;/premis:dateCreatedByApplication&gt; &lt;/premis:creatingApplication&gt;</pre>	
<p>Deux raisons peuvent être mises en évidence pour s'intéresser à cette variable. Premièrement, l'application de création peut, dans certains cas, être utilisée comme application de restitution. Deuxièmement, certaines versions de logiciels sont connues pour créer des erreurs de conversions (PREMIS Editorial <a href="#">Committe</a> 2012, p. 63).</p>	

#### Grille de mesure de la variable Application de création

Mesurer l'adéquation d'un produit ou d'un service, en regard d'exigences, d'attentes ou de besoins formulés par un individu ou imposés par un système institutionnel, est une activité qui doit être effectuée par la totalité des organisations. Les professionnels des archives ne doivent pas se soustraire à cette revue de la qualité. S'assurer du niveau de qualité adéquat des archives et des documents d'activité est en effet la garantie que ces derniers répondent à des besoins probatoires, d'information, ou encore de recherche. Et ce, tout au long de leur cycle de vie. Investir dans un tel processus est en outre un facteur de valorisation et de promotion du métier.

Le développement des technologies numériques renforce encore la nécessité de procéder à de telles mesures. En effet, dans un milieu en constante évolution, où l'obsolescence des systèmes de lecture des documents électroniques augmente le risque de perte ou de dégradation de données, s'assurer du niveau adéquat de qualité permet aux archives de remplir leurs fonctions en toute conformité. En outre, l'environnement numérique offre un potentiel d'automatisation important des fonctions archivistiques et des processus qualité. Il est donc le terreau du développement d'outils et de processus permettant la réduction des coûts et la diminution de l'ambiguïté des choix liés à l'évaluation.

L'accent de ce travail a été mis sur l'identification d'éléments de la mesure de la qualité des archives offrant un potentiel d'automatisation important, identifiables sans ambiguïté, et indépendant de tout contexte institutionnel. Il devrait permettre d'identifier les éléments indispensables à la préservation des archives électroniques et de juger de leur adéquation à garantir un accès pérenne à des documents électroniques authentiques, fiables et intègres.

Julien Tièche  
Lauréat du prix AVA 2015

# **Implémentation d'un nouveau système de gestion des documents au service d'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la ville de Meyrin (UTE, Genève).**

**Travail de Bachelor HES réalisé par Felipe Pedrosa.**  
(Lauréat du prix AVA 2015)

Ce travail de Bachelor a reçu le prix AVA car il aborde intelligemment et concrètement une problématique de plus en plus courante dans l'administration publique, la gestion des documents d'activités dans un service public.

L'UTE connaissait des problèmes liés à la gestion des documents, ce qui avait pour conséquence de créer des dysfonctionnements au sein du service. Un mandat est proposé à la Haute Ecole de Gestion. Felipe Pedrosa va s'immerger dans le service de l'Urbanisme et faire une analyse des pratiques et des problèmes existants. Il propose dans son analyse des besoins des procédures claires qui permettent d'uniformiser les pratiques, des règles simples pour ouvrir et nommer les dossiers, ainsi que pour évaluer leur temps de conservation, et finalement un système de classement dans le but de savoir exactement où et comment doit être classé un document et comment y accéder rapidement.

Une partie théorique, nécessaire à tout travail de Bachelor, retrace l'étude des bases légales suisses et régionales, ainsi que les bases du Records management, la gestion des documents d'archives.

La seconde partie du travail est très concrète, car l'implémentation du nouveau système de gestion des documents consiste en l'élaboration d'outils, de procédures, de recommandations et de formulaires qui se trouvent sous forme de documents en annexe. Comme recommandé dans tout manuel de records management, l'auteur analyse et intègre d'abord la nouvelle arborescence informatique, élabore un plan de classement et propose une structure interne aux dossiers. Pour simplifier la gestion des autorisations de construire en constante augmentation, il propose par exemple de les classer par numéro attribué à l'Etat de Genève, ce qui les centralise par ordre chronologique.

Un calendrier de conservation est élaboré, se basant sur le « Recueil de directives pour l'archivage dans les communes genevoises ». Il répertorie les types de documents et leur donne une durée de conservation « utilité administrative » et « utilité légale ». Ces règles sont validées ensuite par l'archiviste et le chef de service, et mises en annexe pour consultation.

Des outils pour l'organisation physique des documents sont également rédigés et proposés en annexe, ainsi que des procédures et formulaires. Une phase test a permis de vérifier qu'ils fonctionnaient. Par contre, la mise en place du nouveau système n'a pas pu avoir lieu, par manque de temps dans le cadre du mandat.

Des réunions régulières, à défaut de formation, ont permis à Felipe Pedrosa de faire connaître les changements proposés aux chefs de service et au secrétariat. Un guide pratique et une marche à suivre sont inclus dans les documents annexés.

Aux dernières nouvelles, le responsable UTE est très satisfait de ce travail et espère bientôt pouvoir obtenir les ressources nécessaires pour mettre en place ce nouveau système, qui s'avère indispensable.

Lien pour lire le document sur le site AVA : <http://www.archivistes.ch/nos-activites/prix-ava/laureats.html>

Cristina Bianchi  
Vice-présidente

## GT Utilisateurs d'AtoM

Fondé en 2012, le groupe de travail des utilisateurs d'AtoM réunit des utilisateurs du logiciel de description et de publication de fonds d'archives *Access to Memory* (AtoM). Il leur offre un lieu de partage et d'échanges ainsi qu'un soutien technique; en sus, il gère une plateforme AtoM internet AtoM proposée aux communes vaudoises.

### Membres :

Le groupe de travail réunit des archivistes de communes qui utilisent la plateforme et des membres de l'AVA dont l'institution<sup>2</sup> travaille à l'interne avec le logiciel AtoM.

En 2015, le groupe était dirigé par Mme Delphine Friedmann (présidente), en collaboration avec MM. Julien Tièche et Mathias Walter (questions techniques) et M. René Parrat (caissier).

### Rencontres :

Le GT s'est rencontré à 3 reprises en 2015. Il a traité de questions et problèmes techniques généraux et du développement d'un site d'accueil.

### Activités:

En 2015, un nouveau site d'accueil a été créé en amont de la plateforme AtoM. Il offre au public une série d'informations sur le portail des archives communales vaudoises, sur notre groupe de travail et son fonctionnement. Il propose également une aide à la recherche et des documents réalisés par le groupe de travail au sujet de l'utilisation d'AtoM. Certains documents d'aide ou marches à suivre ont été mis à jour et une nouvelle marche à suivre a été créée.



Des informations complémentaires relatives à la navigation dans AtoM ont par ailleurs été intégrées sur la plateforme, sous les "Liens rapides"<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Archives de la Cinémathèque Suisse, Archives des TPG, Archives de La Source, Archives de Romont et Bulle

<sup>3</sup> Informations relatives à la navigation.

## **Formation :**

Des cours de formation ont été organisés en décembre 2014 sur les thèmes suivants:

- Formation début AtoM, par Mathias Walter (Proarchives Conseils)
- Les fonctions et la norme ISDF, par Mathias Walter (Proarchives Conseils)

## **Communes utilisatrices et développement de la plateforme:**

Dix-sept communes ont choisi cette plateforme pour la gestion et/ou la publication de leurs inventaires. Il faut toutefois noter que le fait d'avoir choisi cette plateforme pour la publication des inventaires ne signifie pas que ces derniers soient déjà ou rapidement consultables en ligne. C'est un processus qui peut prendre passablement de temps. Il y a d'ailleurs de grandes disparités entre les communes et on trouve plusieurs cas de figures:

- Communes ayant publié "en une fois" l'ensemble de leurs inventaires existants (avec ou sans mise à niveau par rapport aux normes de description) ou qui ont publié un fonds en particulier;
- Communes qui utilisent la plateforme au quotidien pour la rédaction de leurs inventaires ou qui complètent régulièrement leurs inventaires, qui sont alors aussitôt mis à disposition du public ou dont l'accès reste en partie exclusivement interne;
- Commune membres de la plateforme qui commencent seulement à l'utiliser ou n'en ont encore fait aucun usage réel.

De plus, le niveau de précision des notices diffère très fortement d'une commune à l'autre, les pratiques n'étant pas les mêmes.

Cette situation quelque peu "disparate" constitue à l'heure actuelle un handicap vis-à-vis du public et des autres acteurs institutionnels. Toutefois, il faut relever trois atouts majeurs de cette plateforme:

- elle permet à plusieurs institutions de bénéficier, pour la rédaction et la gestion de leurs inventaires, d'un outil professionnel de qualité qui ne nécessite aucune installation technique, ce à un prix très avantageux;
- elle favorise l'échange et la collaboration entre archivistes dans le travail de rédaction ou de mise à jour des inventaires en application des normes professionnelles;
- enfin, dans la mesure où les institutions communiquent à ce sujet, elle permet d'offrir au public un aperçu général de fonds privés conservés dans des institutions communales, ce qui n'avait jamais été le cas jusqu'ici.

#### Statistiques<sup>4</sup> :

Le nombre de notices a beaucoup augmenté au cours de l'année 2015, en grande partie grâce à l'implication de quelques institutions qui ont axé leurs efforts sur la rédaction d'inventaires.

	Notices publiques	Notices "privées"	Total
Nombre d'institutions partenaires (notices ISDIAH)	17	-	17
Nombre de notices d'autorités (ISAAR CPF)	153	-	153
Notices descriptives, Fonds (ISADG)	124	46	170
Notices descriptives, Séries (ISADG)	1198	1014	2212
Notices descriptives, Dossiers (ISADG)	7708	8287	15995

Les inventaires sont accessibles depuis ce site ([www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch)) ou directement sur <https://inventaires.archivescommunales-vd.ch> .

D. Friedmann

---

<sup>4</sup> Extrait au 05.04.2016

# Règlement du Prix AVA

## Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

## Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

## Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique,
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

## Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à 600.- net.

Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

## Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse [ava@archivistes.ch](mailto:ava@archivistes.ch).

## Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement.

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

## Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA.



**ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)**

Case postale 51 – 1001 Lausanne

[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)    [ava@archivistes.ch](mailto:ava@archivistes.ch)

**BULLETIN DE COMMANDE**

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00

..... ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00

..... ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

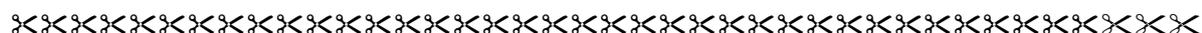
La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site [www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)

Nom et Prénom : .....

Nom de l'Institution : .....

Adresse exacte : .....

Date et Signature : .....



**ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)**

Case postale 51 – 1001 Lausanne

[www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)    [ava@archivistes.ch](mailto:ava@archivistes.ch)

**BULLETIN DE COMMANDE**

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00

..... ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00

..... ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site [www.archivistes.ch](http://www.archivistes.ch)

Nom et Prénom : .....

Nom de l'Institution : .....

Adresse exacte : .....

Date et Signature : .....